TIZI-OUZOU

Installation d'un chantier naval à Azeffoun

Azeffoun enregistre enfin l'installation d'une succursale de l'entreprise Mdiboat dont la vocation première est la construction de barques et de bateaux.

Une arrivée doublement saluée dans la localité du fait d'abord qu'elle sera génératrice de postes d'emploi directs ou indirects, ensuite, le deuxième aspect, à la satisfaction de nombreux citoyens, est relatif à sa spécialisation qui est en adéquation avec les besoins de la région en matière de matériel nautique. Un trait qui suscite espoir auprès des professionnels de la pêche et de ceux en passe de le devenir. Il faut dire que ladite société admet des ramifications tout le long des côtes algériennes et compte s'investir davantage à Azeffoun par l'intronisation pour la première fois d'un chantier naval qui, selon un de ses responsables, a déjà débuté par la construction d'embarcations d'un peu plus de 6 m pour la plaisance et la pêche. C'est la première partie d'un projet divisée en deux dont la seconde verra le jour dans quelques mois et sera réservée aux espadoniers et aux sardiniers dont les mensurations dépassent du double les premières embarcations. L'entreprise, selon cette même source, table sur une très grande part du marché de la région Centre et se targue de construire le meilleur produit sur le marché qui conjugue à la fois robustesse et esthétique, car basé sur une technique moderne qui allie le polyester et la fibre de verre. Pour le moment, le chantier est situé dans la zone d'activités à l'est de la ville. Le hangar expressément loué par l'APC semble provoquer des réticences de la part des responsables du projet quant à son exiguïté et qui font part de leur intention d'en construire un deuxième pour peu qu'un compromis soit trouvé avec le P/APC. Cette nouvelle installation sera peut-être suivie par d'autres, car la région est dépourvue d'investissements pouvant la propulser au niveau de tout le littoral algérien. Elle reste tout de même porteuse d'un très grand espoir, d'une redynamination non seulement de la localité mais de toute la wilaya. Une chose est sûre, la volonté locale existe, reste à savoir si elle sera épaulée par une politique nationale ou de wilaya dans ce sens.

F. B.

LARBAÂ-NATH-IRATHEN

Le projet de réalisation du centre d'enfouissement technique bloqué

Dans le cadre de la délocalisation de la décharge du chef-lieu de commune de Larbaâ-Nath-Irathen qui se trouve sur l'axe routier allant vers le village d'Aït-Atelli, de la lutte contre la pollution, de la préservation de la santé des citoyens des maladies souvent induites par les décharges sauvages, notamment en période estivale, et de la préservation de l'environnement, un projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) pour le traitement des déchets ménagers concernant les communes de Larbaâ Nath-Irathen, Aït-Oumalou, Irdjen et Tizi-Rached a été initié par l'APC de la commune de Larbaâ-Nath-Irathen. Une initiative très louable qui malheureusement risque de ne pas se concrétiser à cause de la non-disponibilité d'un terrain à même de recevoir ce projet. En effet, toutes les démarches engagées dans ce sens par l'ancienne APC sortante en vue de trouver un emplacement ont échoué. Ce grand projet est d'ailleurs le vœu du président de l'APC actuelle et de la population de la commune de Larbaâ-Nath-Irathen. Il faut dire qu'en plus de ses bienfaits quant à la réduction des risques de pollution et de préservation de l'environnement, ce projet résorbera par conséquent le chômage dont souffrent les jeunes de notre région.

Hamid Meradji

OUACIFS

Après des années d'attente, le tribunal enfin ouvert

Le tribunal de Ouacifs, chef-lieu de daïra, situé à près de 35 km au sud de Tizi-Ouzou, a officiellement ouvert ses portes samedi dernier.

Une ouverture presque au forceps, dit-on, après bien des réticences quant à la fonctionnalité d'une telle structure prévue initialement en décembre dernier, selon la réponse du ministre de la Justice et garde des Sceaux à un député en octobre dernier. Cette réouverture ne concernera durant les premiers temps que les sections civiles. Les autres sections interviendront graduellement le temps que la situation sécuritaire s'améliore, allusion faite au transfert des détenus à travers le massif forestier de Takhoukht, que l'on juge dans l'immédiat risqué et donc problématique.

Voilà bien une réalisation qui va enchanter les citoyens de cette daïra reculée mais aussi ceux des communes limitrophes comme Ath-Yenni, Iboudrarène et Yattafène. Il y a vraiment de quoi l'être, l'infrastructure devant abriter cette institution a été inaugurée une première fois en septembre 2000. Après un fonctionnement furtif, elle a subi des opérations de réhabilitation consécutivement à sa réduction presque à néant dès les premières étincelles des douloureux évènements du Printemps noir vécus par la région. Une réhabilitation achevée depuis assez longtemps et pour les besoins de laquelle une cagnotte de quatre milliards deux cents millions de centimes a été concédée dans le cadre du fameux plan de relance économique. Ne restait alors que sa réouverture qui était jusqu'à dernièrement du domaine de l'impossible.

Le fonctionnement d'une telle structure nécessitait la disponibilité en permanence d'un corps de sécurité jouissant du statut de police judiciaire, ce qui est désormais le cas avec l'installation, en juillet dernier, d'une Sûreté de daïra doublée d'une unité de la BMPJ dans l'enceinte de l'ex-CEM Taghzut. Les deux brigades de gendarmerie au niveau de la daïra fonctionnent encore presque en intra muros, ce corps demeurant dans une large mesure encore indésirable dans la région, du moins en milieu urbain, comme c'est le cas à travers presque toute la Kabylie. Leur champ d'action se limite à l'intérieur des deux enceintes. Comme solution palliative et pour ne pas pénaliser les citoyens de la région, et diminuer ainsi de leurs tracasseries, notamment celles liées transport — la région relevant jusque-là des compétences du tribunal de Aïn-El-Hammam — le tribunal de Ouacifs a continué à fonctionner dans l'enceinte de celui de Tizi-Ouzou.

Tafat K.

DRAÂ-EL-MIZAN

Installation de l'exécutif communal, le FFS active

C'est l'une des situations proches de l'inextricable que vivent les citoyens de la commune de Draâ-El-Mizan depuis les élections municipales du 29 novembre dernier. Ils commencent vraiment à s'impatienter. En témoignent les pressions quotidiennes qu'ils font subir aux onze élus des quatre partis. Ils les exhortent à trouver un compromis qui soulagerait tout le monde.

C'est sous le thème «Situation de la commune de Draâ-El-Mizan» que la section du FFS de la commune de Draâ-El-Mizan a organisé une conférence-débat ce vendredi, dans le but d'informer les citoyens sur les différents événements qui se sont déroulés jusque-là depuis les élections.

D'emblée, M. Didouche, le P/APC a regretté les entraves rencontrées pour l'installation de l'exécutif communal. Il n'a pas omis de faire un bref rappel à l'assistance sur ce qui s'est réellement passé. En effet, il dira que son parti, le FFS, a fait toutes les démarches nécessaires auprès de ses adversaires politiques dans le but d'installer l'exécutif communal et de ce fait travailler, main dans la main, pour le bien et le développement de cette commune qui en a vraiment besoin car étant sur la bonne voie, tous domaines confondus. Il est revenu sur toutes les réunions tenues avec les trois partis de «l'opposition» qui ont à chaque fois échoué à cause d'un protocole d'accord signé par le FLN, le RCD et le PT qui exigent les trois vices-présidences, chose inacceptable à ses yeux à tous points de vue.

Nous avons à rendre des comptes aux citoyens, nous sommes quand même majoritaires, nous ne voulons en aucun cas être jugés pour un travail fait par les autres, nous assumerons seuls nos engagements.»

Un autre élu du FFS revient sur la gestion collégiale des affaires de la commune que demandent les trois partis, «nous ne comprenons pas nos six amis élus, nous supposons que la proposition qu'on leur avait faite, à savoir une vice-présidence et trois commissions fait partie de la collégialité, nous estimons qu'ils peuvent à tout moment être contre toute délibération jugée inappropriée». Cette intervention a été très bien accueillie par l'assistance qui l'a longuement applaudie. Dans le débat qui s'en est suivi, tous les intervenants ont convergé sur une chose, à savoir que la situation n'a que trop duré et qu'il est urgent de solutionner ce problème en mettant tout simplement l'intérêt de la commune au-dessus de tous. Un des intervenants a pris la parole pour désavouer cette coalition qui, dit-il, devait se faire pendant la campagne électorale lorsque les programmes convergaient, sinon dans ces moments, elle devient une alliance contre nature et il suggère d'interpeller les états-majors de ces partis dont les chefs de file ont déclaré haut et fort être contre tout blocage quel qu'il soit.

Enfin, le P/APC a clos les débats en rappelant à l'assistance que la commission des sages, créée dernièrement par la société civile sera écoutée, que toutes les propositions allant dans le bon sens seront prises en considération et que les contacts avec les citoyens seront toujours poursuivis. La question qui reste en suspens est à quand l'installation de l'exécutif communal ? D'après les informations qui nous sont parvenues, certains élus de la coalition sont convoqués par leurs états-majors pour les inviter à siéger dans l'exécutif communal. Nous y reviendrons.

Slimane S.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

8 683 nouveaux emplois dont 4 900 permanents

Dans le cadre de la politique de la création d'emploi, politique qui demeure néanmoins controversée notamment dans sa forme, ses critères de sélection et la nature des nouvelles recrues, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj avait, selon les statistiques officielles, octroyé 4 900 postes permanents au cours du dernier trimestre de l'année 2007. Rappelons dans la foulée que la voie des concours de recrutement a été rudement contestée et ce, dans plusieurs secteurs à commencer par la première institution de la ville, à savoir la commune, la formation professionnelle et la santé.

Le domaine du pré-emploi censé brasser une marée de jeunes diplômés ne dénombre en tout et pour tout que 147 embauchés dont 91 entre licenciés et ingénieurs et 56 techniciens supérieurs.

Par ailleurs, les travaux d'utilité publique ont connu un record assez impressionnant de 1034 bénéficiaires dont 420 affiliés au fameux projet «d'Algérie Blanche», un projet qui connaît des freins bureaucratiques en particulier dans les rémunérations au point où l'on parle de deux ans de retard dans l'attribution des salaires des pauvres malheureux.

Dans le chapitre des crédits, on compte 41 bénéficiaires dont 14 jeunes ayant entrepris des petits projets dans le secteur de l'artisanat qui a été encouragé dans le cadre de l'opération relative aux microcrédits où 9 autres jeunes ont eu la chance d'accéder à l'aide de l'Etat.

La politique de l'Ansej vise à en soutenir 104 durant l'année en cours, communiquent les responsables du secteur. Les secteurs des travaux publics et de l'habitat connaissent, en référence aux statistiques officielles, un semblant de boom avec la création de 2 602 nouveaux emplois temporaires qui profitent généralement aux jeunes sans niveau ou presque, dont le recrutement est conditionné par la seule force des bras et du moral en béton.

Saâdène Ammara

SAÏDA

La délinquance en nette régression

Selon un bilan chiffré présenté par le chef de la Sûreté de wilaya, sur un nombre de 1211 affaires traitées par la police judiciaire, 1 524 personnes ont été appréhendées au cour de l'année 2007. Pour divers délits, 898 d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt après leur présentation devant le parquet alors que 221 autres ont bénéficié de la liberté provisoire et 326 autres ont été traduites en citation directe. Parmi les personnes interpellées, on note la présence de 90 femmes et 66 mineurs.

Pour ce qui est des opérations coup-de-poing, 234 descentes de police ont été effectuées, parfois en présence de la presse locale, au cours de la défunte année et qui ont permis l'interpellation pour examen de situation de 2 583 personnes dont 265 ont été déférées au parquet pour des affaires de stupéfiants, port d'armes prohibées.

En matière de circulation routière, on note 193 victimes dans 169 accidents recensés durant l'année 2007. Dans la majorité des cas, la cause est le non-respect du code de la route. Ces chiffres, en nette régression par rapport à l'année 2006, sont dus essentiellement à l'implication des agents de police et la sensibilisation de la société civile. Par ailleurs, 16 335 amendes forfaitaires ont été infligées pour différentes infractions, avec en plus le retrait du PC pour 503 personnes, la mise en fourrière de 779 véhicules et 6 539 contraventions diverses dressées.

Au volet émigration clandestine, 12 expulsions de personnes d'origine étrangère ont été opérées. Contrairement à celles de l'année 2006, dont le nombre était de 27, concernant les constructions illicites, 204 procédures ont été transmises au parquet.

M. B. Amine

ONA DE KHENCHELA

Naissance d'une section syndicale

L'Office national de l'assainissement, un nouvel organisme sous la tutelle du ministère des Ressources en eau, a vu le jour le 21 avril 2004. L'unité de Khenchela a été mise en fonction le 21 septembre 2006.

Cet organisme a été mis en place pour instaurer un dialogue social entre l'entreprise et les travailleurs, et améliorer les rapports de travail, dans le but de résoudre en commun tout conflit et assurer la consécration des rapports et une stabilité sociale. Une section syndicale est née et a été élue jeudi passé au siège de l'Union de wilaya UGTA par plus de 100 travailleurs de l'unité. Un bureau de 4 membres a été installé pour une représentativité régionale et aussi nationale. La gent féminine n'a pas été exclue puisqu'une femme a été élue dans un scrutin transparent.

S. Azzedine